



## Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 15 au 17 février 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a adopté des recommandations révisées et pris de nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive. Les principales modifications du texte sont :

- la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive par l'application systématique de sanctions financières ciblées lorsqu'elles sont exigées par le Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- l'amélioration de la transparence afin d'éviter que les criminels et les terroristes ne dissimulent leur identité et leurs biens derrière les personnes morales et constructions juridiques ;
- des obligations plus exigeantes vis-à-vis des personnes politiquement exposées ;
- l'élargissement du champ des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux aux infractions fiscales pénales ;
- une approche fondée sur les risques renforcée permettant aux pays et au secteur privé d'allouer leurs ressources de façon plus efficace en ciblant les domaines qui présentent des risques plus élevés ;
- une coopération internationale plus efficace, en particulier pour l'échange d'informations entre les autorités concernées, la conduite d'enquêtes conjointes et le dépistage, le gel et la confiscation des biens illicites ;
- de meilleurs outils opérationnels et une gamme plus large de techniques et de pouvoirs, à la fois pour les cellules de renseignements financiers et les autorités de poursuite pénale dans le cadre des enquêtes et poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le texte intégral de la réponse du GAFI à la consultation publique sur la révision des recommandations est disponible en anglais sur : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/49/29/49684543.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### SEPA

Le Conseil européen a adopté, le 28 février 2012, un règlement établissant des exigences techniques et commerciales pour les virements et prélèvements en euros. Le texte comprend des règles communes et des normes pour un espace unique de paiement en euros. Il fixe au 1<sup>er</sup> février 2014 la date butoir pour la migration au virement et au prélèvement SEPA et au 1<sup>er</sup> février 2016 la date-butoir pour la migration des produits dits « de niche » tels que, en France, le TIP et le télé règlement. Il supprime progressivement les commissions multilatérales d'interchange sur les prélèvements d'ici le 1<sup>er</sup> février 2017. Il prévoit également la suppression progressive, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2016, de l'obligation de fournir le code d'identification d'entreprise (BIC) ; le numéro IBAN restant le seul identifiant de code pour les paiements transfrontaliers et les paiements nationaux.

### Financement de l'économie, des PME et des collectivités locales

MM. François Baroin, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, ont réuni le 20 février 2012 les représentants des cinq principales banques françaises, la Banque de France et la Médiation du crédit, afin d'examiner la situation du financement de l'économie.

S'agissant des entreprises, les participants ont noté que les encours de crédit continuent de croître plus vite en France (+4,4 %) que dans le reste de la zone euro. Les crédits aux PME et TPE restent dynamiques. Pour les TPE, l'encours des crédits atteint 21 milliards d'euros fin 2011. Les banques ont renouvelé leurs engagements d'accompagner les besoins de financement des PME.

Concernant les collectivités locales, le gouvernement mettra en place une nouvelle enveloppe de 5 milliards d'euros sur fonds d'épargne et le secteur bancaire apportera environ 10 milliards d'euros de crédits nouveaux.

Le financement des micro-entreprises en décembre 2011 est disponible en téléchargement :

[http://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/Economie\\_et\\_Statistiques/2011-12-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf](http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2011-12-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf)

### Financement des collectivités locales

Dans le cadre de la restructuration du groupe Dexia, un accord a été trouvé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, la Banque Postale et Dexia. Il prévoit : la création d'une co-entreprise entre la Banque Postale et la Caisse de Dépôts qui commercialisera des nouveaux prêts aux collectivités locales françaises dont le refinancement sera assuré par Dexia Municipal Agency ; la création d'un nouvel établissement détenu par l'Etat (31,7 %), la Caisse des Dépôts (31,7 %), Dexia Crédit Local (31,7 %) et la Banque Postale (4,9 %).

### Publications

Le financement des PME-ETI par le marché

Le rapport de Gérard Rameix, médiateur du crédit, et Thierry Giami, président de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché, est disponible en téléchargement sur :

[http://www.economie.gouv.fr/files/20120221\\_financement\\_pme\\_eti.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/20120221_financement_pme_eti.pdf)

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

## Les encours de crédit sont en progression de 7 % à fin 2011

L'encours des crédits sains atteint 7,7 milliards € au 31 décembre 2011 et fait ressortir une progression soutenue (+7 % contre +6,5 % en 2010). A titre de comparaison, en France hexagonale, les encours au secteur non financier augmentent de 5,3 % sur un an à fin décembre 2011 contre +6,2 % en septembre 2011.

Les crédits en faveur des entreprises (3,6 milliards €) s'accroissent (+8 % contre +1,7 % en 2010) : leur recours aux crédits immobiliers (+11,5 %) s'accroît et leurs efforts d'investissement restent soutenus (+7,7 %). Les crédits à l'équipement en particulier augmentent de 9 %. En revanche, les entrepreneurs individuels restent en marge de cette dynamique : l'encours de leurs crédits d'investissement diminue de 3,4 % sur un an, à 65,6 millions €.

Les financements consentis aux ménages (2,9 milliards €) progressent de 6,5 % sur un an. Le rythme de croissance des encours des crédits à la consommation se replie à +4 % (contre 5,3 % en 2010).

## La croissance des actifs financiers à fin 2011 est limitée à 2,5 %

Les actifs financiers de la clientèle totalisent 6,8 milliards € et montrent une faible progression (+2,5 % contre +4,7 % un an plus tôt). L'encours des dépôts à vue (+0,3 %) est quasiment stable tandis que les placements liquides et à court terme (+7,2 % contre -2,2 % en 2010) se sont redressés à la faveur d'un relèvement de leurs taux de rémunération. La collecte des livrets A (579 millions €) est en hausse de 7,9 %. L'assurance-vie (1,3 milliard €), première composante de l'épargne à long terme des ménages enregistre une hausse de 2,5 %. L'épargne à long terme a en revanche stagné (+0,1 %).

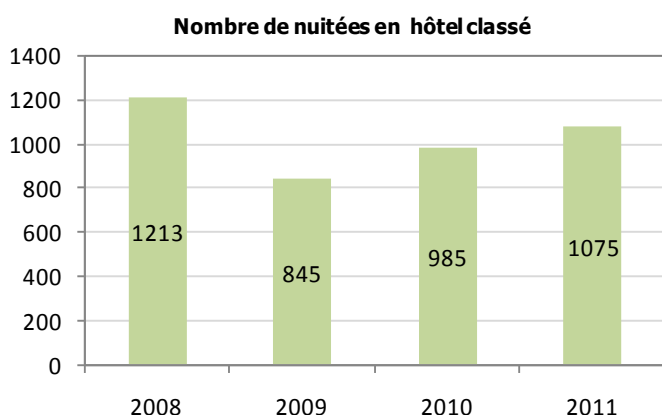
## L'activité bancaire et financière est moins dynamique au 1<sup>er</sup> trimestre

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales au mois de février, l'activité bancaire devrait connaître un léger ralentissement au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, après une fin d'année bien orientée, reflet de la résistance de l'activité.

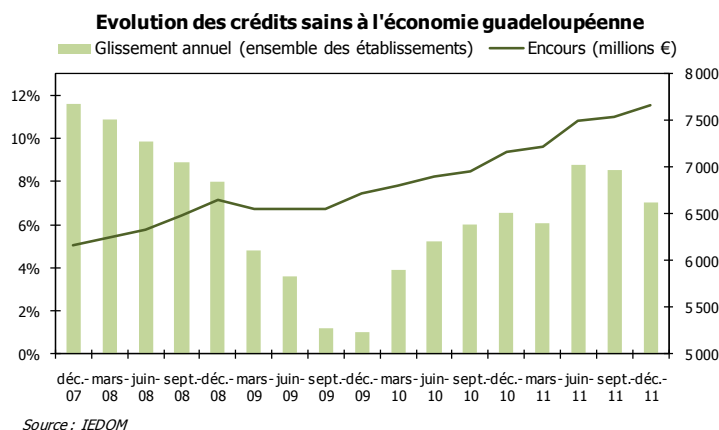
La collecte des dépôts enregistre un tassement prononcé et l'activité de crédits est moins dynamique, à l'exception du financement de l'habitat des particuliers. En dépit d'une bonne performance des commissions, le produit net bancaire devrait également enregistre une légère décélération en début d'année. L'amélioration des charges d'exploitation, qui compenserait la dégradation du coût du risque, permettrait en revanche à la place bancaire locale d'afficher une légère progression de son résultat en début d'exercice 2012.

Les dirigeants des établissements de crédit anticipent une réelle progression de leurs indicateurs au deuxième trimestre 2012 en dépit d'un environnement économique jugé toujours incertain. La collecte des dépôts devrait s'inscrire en sensible augmentation et l'activité de crédit être plus dynamique qu'au premier trimestre. Le produit net bancaire et le résultat de la place bancaire locale devraient également s'inscrire en amélioration.

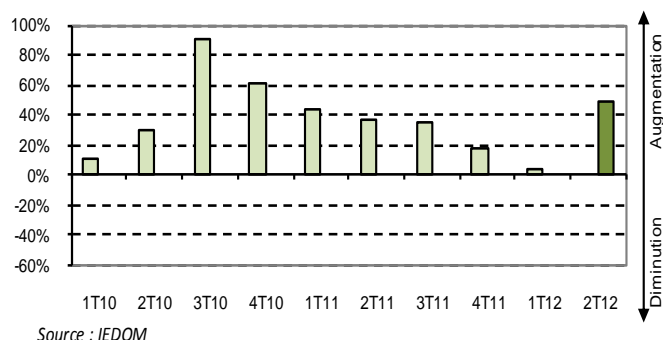
## Nette hausse de la fréquentation hôtelière en 2011



Source : INSEE, enquête de fréquentation hôtelière



## Crédits d'équipement des entreprises



Le nombre de nuitées dans l'hôtellerie homologuée progresse en 2011 pour la seconde année consécutive (de +9,1 % après +17 % en 2010) et le taux d'occupation des chambres atteint en moyenne 58 %, en hausse de 5 points sur un an, pour s'approcher de son niveau de 2007.

En décembre 2011, la fréquentation atteint 62 %. Comparé à décembre 2010, les visiteurs sont restés plus longtemps en moyenne (+1 jour) cumulant 6 000 nuitées supplémentaires. La présence des visiteurs étrangers se renforce. En progression de 2 points, la part de leurs nuitées atteint un cinquième des nuitées totales.

Selon une étude menée sur un échantillon de 17 établissements, le chiffre d'affaires 2011 de la grande hôtellerie est en hausse de 6,3 % en glissement annuel, à 68,6 millions € (Source : Groupement Hôtelier et Touristique Guadeloupéen)

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

---

## **Fin de l'échange de billets en francs**

10 ans après la fin du cours légal du Franc, la dernière gamme de billets en Francs n'est plus convertible en euros. Le jour de la date butoir 198 échanges ont été opérés à nos guichets des Abymes pour une valeur totale de 259 780 FF. Au cours du mois de février, la vague de retrait s'établit à 393 échanges soit 572 540 FF, contre 124 échanges et 69 910 FF en janvier 2012. Pour l'année 2011 entière, 242 échanges d'un montant de 465 350 FF ont été enregistrés. Au niveau national, 1,5 million de billets ont été rapportés, pour une valeur globale de 378 millions de francs (57,6 millions d'euros) entre le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et le 17 février 2012. Il reste 55 millions de billets en FF en circulation désormais non échangeables. Ce solde sera reversé à l'Etat, qui devrait être ainsi crédité de 526 millions €.

## **Résultats de l'appel d'offres gouvernemental portant sur l'énergie éolienne**

Dans le cadre des résultats de l'appel d'offres gouvernemental concernant les installations éoliennes dans les départements, publié le 17 février 2012, Vergnet et Sea Energy ont été sélectionnés pour 3 projets en Guadeloupe. Deux des projets ont été confiés à Aérowatt, filiale de Vergnet, créateur des fermes éoliennes de la Désirade et de Saint-François. Ils prendront place à Petite-Place (Capesterre) et Dadoud (Petit-Canal). Le troisième projet, la ferme éolienne de Ménard (Marie Galante), a été attribué à Sea Energy. Ces nouvelles fermes éoliennes devraient produire 20 mégawatts. Leur réalisation reste subordonnée à la mise en conformité des projets aux lois Littoral et Grenelle 2.

## **La Cour des Comptes examine le dispositif « Girardin »**

La Cour des Comptes, dans son rapport public annuel 2012, examine le dispositif de défiscalisation en Outre-Mer et préconise sa suppression en raison de son coût élevé. « Les résultats ne sont pas à la mesure des moyens engagés », souligne-t-elle. « Pour les investissements productifs, environ seulement 60 % des réductions d'impôt reviennent aux entreprises d'outre-mer et 40 % bénéficient aux seuls contribuables-investisseurs, alors qu'ils ne courent presque aucun risque ».

## **Damoiseau fête ses 70 ans et reçoit les lauriers d'or**

A l'occasion de la tenue du salon de l'agriculture à Paris, Hervé Damoiseau, directeur général des rhums Damoiseau a reçu le Laurier d'or, prix de la Fédération internationale du tourisme qui vient couronner 70 ans d'activité.

## **Nomination du nouveau procureur général près la cour d'appel de Basse Terre**

Le procureur général près la cour d'appel de Basse-Terre, Christine Penichon, quitte ses fonctions. Elle sera remplacée dès le mois d'avril par Catherine Champrenault, actuel procureur de la république près le tribunal de grande instance d'Avignon.

# ACTUALITE REGIONALE

---

## **Le Port Autonome de la Guadeloupe jumelé avec la Nouvelle-Orléans**

Le 10 février 2012, une convention de jumelage a été signée entre Daniel Packer, administrateur du port de la Nouvelle-Orléans et Gil Thémine, président du Port autonome de la Guadeloupe. Cette convention marque le début d'échanges techniques en matière de gestion, de maintenance, d'organisation, de développement et d'aménagement des infrastructures portuaires.

## **Déclaration conjointe d'intentions entre le gouvernement de Sint-Maarten et la collectivité française.**

Une déclaration conjointe d'intentions a été signée à Philipsburg par le préfet Philippe Chopin, Frantz Gumbs, président de la collectivité et Sarah Wescott-Williams, chef du gouvernement de Sint-Maarten, le 13 février 2012. Cette déclaration facilitera la coopération entre les administrations des deux parties de l'île.

## **Laurent Lamothe : nouveau premier ministre désigné en Haïti**

Suite à la démission du premier ministre haïtien Garry Conille, le président d'Haïti Michel Martelly a demandé à Laurent Lamothe de former un nouveau gouvernement. Cette nomination n'a pas encore été ratifiée par le Sénat et l'Assemblée nationale.

## **Prêt de 65 millions \$ de la Banque européenne d'investissement pour des projets environnementaux**

La Banque européenne d'investissement (BEI), par l'intermédiaire de la Banque de développement des Caraïbes (BDC), s'est engagée à prêter 65 millions \$ pour un programme de lutte contre le changement climatique dans dix-huit petits États insulaires des Antilles. Ce programme de prêt a fait l'objet d'un accord officiel signé le 27 février. Il fournira des ressources à long terme à des conditions avantageuses pour des projets publics ou privés et sera accompagné d'assistance technique.

## **Accord de coopération entre la Chambre de Commerce Dominico-Française (CCDF) et le Conseil Régional**

Manuel A. Grullon, Président de la CCDF de la République Dominicaine et Thérèse Marianne-Pépin, vice-présidente du Conseil régional de la Guadeloupe ont signé le 29 février 2012 un accord de coopération qui vise à renforcer les liens commerciaux et la coopération économique entre les deux territoires des Caraïbes.

## **Publication**

L'IEDOM a le plaisir de vous annoncer la publication du Panorama 2010 de Saint-Barthélemy (janvier 2012) en langue anglaise, intitulé « Outlook for Saint Barthelemy ».

Comme toutes les publications de l'IEDOM, cette étude est disponible en ligne sur le site internet de l'Institut : <http://www.iedom.fr>

# PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France Janvier 2012	127,0	0,2 %	1,7 % 2,3 %
<b>Chômage</b> (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A) Janvier 2012	57 350	0,6 %	5,1 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations - (en M€) Importations - (en M€) Décembre 2011	14 241	- -	-17,7 % -17,2 %
<b>Energie</b> (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh Cumul annuel Décembre 2011	36 453	-18,6 %	0,3 % -1,9 %
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées Janvier 2012	452	-	7,6 %

	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Ménages</b> (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire Janvier 2012 Nombre de retraits de cartes bancaires Janvier 2012 Nombre de dossiers de surendettement déposés Cumul à fin février	21 090 452 53	-0,6 % 32,2 % -	-0,8% 14,0 % -28,4 %
<b>Entreprises</b> (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet - Montant en milliers € Février 2012 cumul annuel - Nombre Février 2012 cumul annuel	1 408 3 198 133 240	-21,3 % - 24,3 % -	36,9 % 59,7 % 9,0 % 6,2 %

	LES INDICATEURS SECTORIELS	Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties) Janvier 2012	191 059	0,6 %	8,3 %
<b>Trafic portuaire</b> (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes) Janvier 2012 Nombre de passagers (entrées + sorties)	229 797 94 828	- -	-10,1 % 25,0 %
<b>Immatriculations</b> (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs VPN+VUN Cumul annuel Décembre 2011	2 412 18 081	30,1 % -	3,8 % 3,5 %
<b>Construction</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes) Cumul annuel Février 2012	19 884 41 036	- -	-3,5 % 7,1 %
<b>Banane</b> (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes) Cumul annuel Novembre 2011	5 624 55 106	3,1 % -	21,8 % 46,5 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

\* hors prime d'Etat

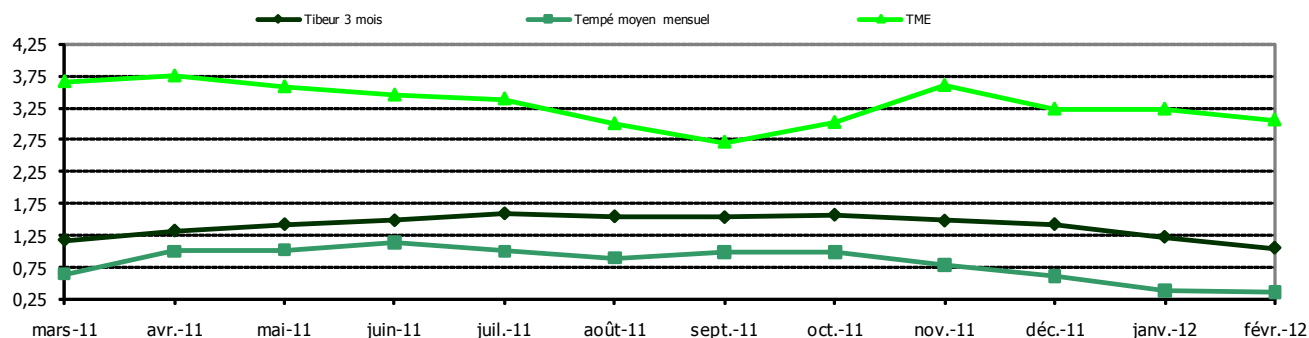
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2012)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,7845%	0,6168%	0,3877%	0,3662%	0,6270%	1,0490%	1,3460%	1,6790%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
3,60%	3,23%	3,23%	3,06%	3,80%	3,43%	3,43%	3,26%

### Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	<b>10,60%</b>
Prêts à taux fixe	6,24%		
Prêts à taux variable	5,83%		
Prêts relais	6,43%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Découverts en compte (1)	13,80%
		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
		<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	
		Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

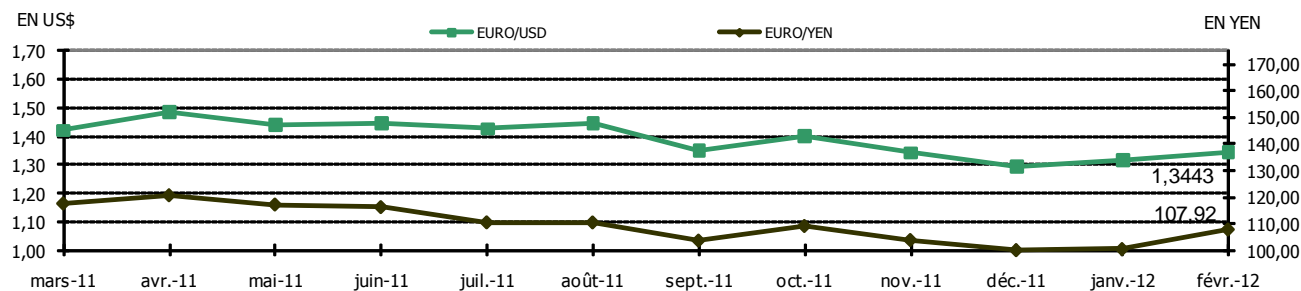
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3443	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,0080	EURO/SRD (Surinam)	4,39710
EURO/JPY (Japon)	107,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,54150	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,38520
EURO/CAD (Canada)	1,3282	EURO/SCR (Seychelles)	18,7877	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,0528
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84390	EURO/MUR (Maurice)	38,5749	EURO/BBD (La Barbade)	2,66500
EURO/SGD (Singapour)	1,6726	EURO/BRL (Brésil)	2,2872	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,50000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4252	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,72250	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2902,1864	EURO/XCD (Dominique)	3,5978	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 - Les Abymes

Achevé d'imprimer le 12 mars 2012 - Dépôt légal : mars 2012 - ISSN 1240 - 3806